



MAIRIE
32 rue du village
78930 AUFFREVILLE-BRASSEUIL

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Conformément à l'article L. 2121-7 du code général des collectivités territoriales, je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le

VENDREDI 26 MARS 2021 à 19 HEURES
à l'ESPACE SOCIO-CULTUREL

En cas d'indisponibilité, vous pouvez donner un pouvoir à un autre conseiller municipal pour vous représenter.

ORDRE DU JOUR :

- Compte de gestion 2020
- Approbation du compte administratif 2020
- Affectation des résultats
- Vote des taux d'imposition 2021
- Vote du budget primitif 2021
- Attributions de compensation 2016, 2018, 2019 et 2020 annulées – demande d'étalement de charges
- Coût d'un élève à l'école des Huit Moulins 2021-2022
- Questions diverses

Auffreville-Brasseuil, le 4 mars 2021
Le Maire,
Serge ANCELOT

